

Séance extraordinaire du Conseil scolaire fransaskois

Le vendredi 26 août 2011 à 12 h

Audioconférence

Procès-verbal

Présences :

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Présidence : Yvan LeBel, Région n° 5 de Saskatoon (de Saskatoon)
Joseph Poirier, Région n° 1 de Bellegarde (de Bellegarde)
André Denis, Région n° 4 de l'école Providence (de St-Denis)
Jérôme Perrault, Région n° 6 de Zenon Park (de Zenon Park)
Murielle Rousseau, Région n° 8 des Battlefords, North Battleford (de North Battleford)
Élizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école St-Isidore (de Hoey)
Céline Desrosiers, Région n° 3 de Regina (de Regina)

Les membres suivants du Conseil scolaire sont absents

Région n° 7 de Prince Albert (poste vacant)
Simone Couture, Région n° 2 de La Vieille (de Ferland)

Les membres suivants du personnel sont présents :

Bernard Roy, directeur de l'éducation (de Regina)
Frankie LaClare, directrice adjointe de l'éducation (de Saskatoon)
Robert Lessard, directeur adjoint de l'éducation (de Saskatoon)
Ronald Ajavon, surintendant des affaires et trésorier (de Regina)
Gilbert Hautcoeur, conseiller stratégique et administratif (de Regina)
René Archambault, conseiller (de Regina)
Steve Ékoudi, directeur des installations et du transport (de Regina)
Christelle Tiati, responsable des communications (de Regina)
Michelle Arsenault, secrétaire générale du CSF (de Saskatoon)

Observateurs : Paul Heppelle, président, ACF (de Regina)
Denis Simard, directeur général, ACF (de Regina)
Sarah Venne du journal l'Eau vive (de Regina)

I OUVERTURE

1.1 Bienvenue

La présidence constate le quorum et appelle à l'ordre la séance extraordinaire à 9 h et invite les conseillers à réfléchir sur la pensée du jour : « *Ne croyez pas les individus, fiez-vous aux enseignements; ne croyez pas les mots, fiez-vous au sens ultime, ne croyez pas l'intellect, fiez-vous à la Sagesse.* » Bouddha

La secrétaire au CSF affirme que tous les conseillers ont remis leur formulaire de consentement unanime à cette réunion.

1.2 Adoption de l'ordre du jour du 26 août 2011

11.324 CÉLINE DESROSIERS : Que l'ordre du jour du 26 août 2011 soit adopté tel que présenté.

Adopté

II DIRECTIONS DU CONSEIL

2.2 DÉCISIONS

2.1.1 Admissions

11.325 MURIELLE ROUSSEAU: Que le CSF accepte la permission d'admission provisoire d'un an à la famille *Zabaleta* à l'école Père Mercure de North Battleford.

Adopté

11.326 YVAN LEBEL : Que le CSF accepte la permission d'admission provisoire d'un an à la famille Syed/Desscanzo à l'École canadienne-française de Saskatoon.

Adopté

11.327 MURIELLE ROUSSEAU : Que le CSF accepte la permission d'admission d'un an à la famille *Ocumo/Yasin* avec frais de scolarité de 840\$ pour l'année scolaire 2011-2012 à l'école fransaskoise de Lloydminster.

Adopté

11.328 JÉRÔME PERRAULT : Que le CSF accepte l'admission de la famille *Strauss/Barton* avec frais de scolarité de 840 \$ pour l'année scolaire 2011-2012 à l'école fransaskoise de Lloydminster.

Adopté

11.329 MURIELLE ROUSSEAU : Que le CSF accepte l'admission de la famille *Giroux et la famille Stoddart* à l'école fransaskoise de Lloydminster.

Adopté

11.330 JÉRÔME PERRAULT : Que le CSF accepte d'effectuer un achat de services le *Good Spirit School Division* avec les familles *Martell/Bates CEVI* (Canora) ; *Beblow CÉVI* (Canora) ; *Toma CEVI* (Canora) et *Ostafie CEVI* (Canora).

Adopté

- 11.331 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF accepte la permission d'admission provisoire d'un an à la famille *Chang* à l'école Beau Soleil de Gravelbourg.

1 abstention
Adopté

- 11.332 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF accepte la permission d'admission provisoire d'un an à la famille *Rowe/Eaves* à l'école Providence de Vonda avec transport assumé par le parent jusqu'à leur déménagement dans la région scolaire de Vonda.

Adopté

2.1.2 Permissions d'admissions – engagement des parents

- 11.334 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF accepte la permission d'admission permanente aux familles et aux écoles suivantes :

- Famille Lacerda à l'école Ducharme de Moose Jaw
- Famille Virmoux/Nivet à l'école Ducharme de Moose Jaw
- Famille Brosha à l'école Ducharme de Moose Jaw
- Famille Willems à l'école Providence de Vonda
- Famille Chicoine à l'école Providence de Vonda
- Famille Franco à l'école canadienne-française de Saskatoon
- Famille Cichon à l'école canadienne-française de Saskatoon
- Famille Baker à l'école canadienne-française de Saskatoon
- Famille Ravelojaona à l'école canadienne-française de Saskatoon
- Famille Nickel à l'école canadienne-française de Saskatoon

Adopté

- 11.335 JOSEPH POIRIER :** Que le CSF accepte la permission d'admission avec prolongation d'un an aux familles et écoles suivantes :

- Famille Ally/Nganzo à l'école Ducharme de Moose Jaw
- Famille Lawless à l'école de Bellegarde de Bellegarde
- Famille Olajide à l'école Valois de Prince Albert
- Famille Nutt à l'école canadienne-française de Saskatoon

Adopté

11.336 MURIELLE ROUSSEAU : Que le CSF accepte que la permission permanente soit refusée aux familles et aux écoles suivantes :

- Famille Gaucher de l'école canadienne-française de Saskatoon
- Famille Maza de l'école canadienne-française de Saskatoon

Adopté

11.337 JOSEPH POIRIER : Que le CSF mandate la direction de l'éducation d'accorder une prolongation de permission d'admission d'une année aux familles qui n'ont pas fait l'objet d'une évaluation de leur engagement avec l'accord des conseils d'école concernés.

Adopté

2.1.3 Installations du CÉF

11.338 CÉLINE DESROSIERS : Que le CSF accepte la recommandation de *Stantec Architecture Ltd.* d'autoriser la compagnie *Quorex Construction* d'effectuer le projet de rénovation de l'école secondaire des quatre vents de Mgr de Laval de Regina au coût de 15 234 573,90 \$.

Adopté

11.339 MURIELLE ROUSSEAU : Que le CSF mandate la direction de l'éducation d'utiliser 50 000 \$ pour le déménagement, l'installation et les frais d'architecte de la portative à l'école Providence de Vonda et 50 000 \$ pour les loyers et les aménagements mineurs pour l'école Père Mercure de North Battleford.

Adopté

11.340 JOSEPH POIRIER : Que le CSF reçoive le rapport verbal sur les installations du CÉF de la direction de l'éducation.

Adopté

2.1.4 Suivis aux séances des 21 et 24 juin 2011

2.1.4.1 Relations CSF/CÉ/CÉ inc

11.341 MURIELLE ROUSSEAU : Que le CSF accepte la démission de Robert Topping au conseil d'école de l'école Providence de Vonda et de Kendra Reddecop du conseil d'école de l'école Père Mercure de North Battleford.

Adopté

2.1.4.2 Calendrier ÉSCM

- 11.342 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF accepte les changements proposés au calendrier scolaire de l'ÉSCM afin d'assurer une bonne gestion par la direction de l'école Beau Soleil et l'école secondaire Collège Mathieu de Gravelbourg.

Adopté

2.1.4.3 Poste de Leader pédagogique et mentorat en développement du CLIC
2.1.4.4 Identification du nom d'un membre du personnel du CÉF advenant une fin de contrat d'enseignement aux procès-verbaux du CSF

- 11.343 YVAN LEBEL :** Que le CSF se rencontre à huis clos à partir de 13 h 20 pour traiter les points 2.1.4.3. et 2.1.4.4.

Adopté

Tout le personnel et les observateurs à l'exception de la secrétaire générale du CSF sont invités à sortir de la séance du CSF. Monsieur Archambault présente le processus de sélection et la recommandation aux membres du Conseil. Aussi, il présente la requête d'un enseignant de supprimer son nom aux procès-verbaux du CSF.

- 11.344 JOSEPH POIRIER :** Que le CSF lève le huis clos à partir de 14 h 05.

Adopté

Le personnel et les observateurs sont invités à revenir à la séance du CSF.

- 11.345 MURIELLE ROUSSEAU :** Que le CSF accepte la recommandation du comité de sélection par l'embauche de madame Lucie Gauvin au poste de Leader pédagogique et mentorat en développement du CLIC.

1 contre
1 abstention
Adopté

- 11.346 JOSPEH POIRIER :** Que le CSF maintienne les résolutions des procès-verbaux des 31 mai 2011 et 21 juin 2011 concernant le nom des enseignants pour fin de contrat et mandate la direction de l'éducation de développer une procédure sur le sujet.

1 contre
Adopté

La conseillère Céline Desrosiers quitte la séance du Conseil à 14 h 10.

2.1.5 Budget du CÉF

2.1.5.1 Fonds générés par les arrêts de travail des enseignants

- 11.347 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF mandate la direction de l'éducation d'aviser le ministère que le CSF maintient sa décision d'investir les fonds à l'achat d'autobus blancs et des rénovations en raison de l'autonomie du CSF et tel qu'indiqué dans la correspondance du 30 juin 2011 de Clint Repski du ministère de l'éducation.

Adopté

2.1.5.2 Entente locale des enseignants

2.1.5.3 Ajout de postes prévus au budget 2011-2012

- 11.348 MURIELLE ROUSSEAU :** Que le CSF accepte le budget révisé pour l'année 2011-2012 avec les changements proposés au fonds de l'entente locale des enseignants et à l'ajout des postes prévus.

Adopté

2.1.5.4 Member's Council – SSBA – 29 et 30 septembre 2011 à Saskatoon

- 11.349 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF accepte la participation de deux membres du CSF au Member's Council à l'exception de la représentante du Conseil au SSBA et un membre du personnel du CÉF.

Adopté

2.1.6 Suivis aux dossiers avec le ministère

Lloydminster

- 11.350 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF accepte le rapport verbal de la direction de l'éducation au dossier de l'école fransaskoise de Lloydminster.

Adopté

- 11.351 JÉRÔME PERRAULT :** Que le CSF accepte d'ajouter les niveaux scolaires 6^e et 7^e années à l'école fransaskoise de Lloydminster.

Adopté

III TOUR DE TABLE ET CLÔTURE DE LA RÉUNION

3.1 Évaluation (Politique 2.3 – code de conduite)

3.1.1 Évaluation de l'aspect informatique du cahier des réunions

3.1.2 Durée de la séance du 26 août 2011

11.352 ÉLIZABETH PERREAULT : Que le CSF accorde un remboursement équivalent à moins – 4 heures aux membres du CSF présents à cette séance.

Adopté

3.1.3 Prochaine séance ; le 27 septembre 2011, Regina, 9 h

11.353 MURIELLE ROUSSEAU : Que le CSF se rencontre les 23 (journée de dialogue) et 24 septembre (séance régulière) à Regina au lieu des 22 et 23 septembre 2011.

1 abstention

Adopté

3.2 Levée de la séance du 26 août 2011

11.354 MURIELLE ROUSSEAU : Que la séance soit levée à 15 h .

Adopté

Présidence

Secrétaire